

**La gestion du stationnement ; Interpellation introduite par M. BENHAMMOU Saïd,
Conseiller communal**

Monsieur le Bourgmestre,

Vous avez dans vos compétences la gestion du stationnement.
Je souhaite vous interroger sur la gestion de l'espace public lors des événements qui rassemblent beaucoup de monde.

À plusieurs reprises, il a été constaté du stationnement sauvage, des nuisances sonores, ainsi que le blocage de certaines rues par un usage inapproprié de la voirie.
Ces situations posent de réels problèmes pour les riverains.

Je sais également que nous avons, à plusieurs reprises, échangé sur les questions de sécurité le long de l'axe de la chaussée de Louvain, entre Madou et la place Saint-Josse.
Si cette voirie n'est pas communale, les dangers, eux, le sont bien, notamment en raison des travaux en cours et de trottoirs parfois peu ou pas visibles.

Face à ces constats, je souhaiterais savoir quelles actions ont déjà été mises en place pour lutter contre le stationnement sauvage.

Je voudrais également savoir quels dispositifs vous comptez mettre en œuvre afin de garantir une meilleure organisation de l'espace public et réduire les nuisances et les risques pour les riverains, en particulier lors des événements.

Je vous remercie.